

## ÉCHILLAIS

# Le Père fondateur des conseils des Sages en visite surprise

Ancien secrétaire d'État de François Mitterrand et parmi les premiers maires de couleur en France, Kofi Yamgnane a créé le premier conseil des Sages de France en 1989

David Briand  
d.briand@sudouest.fr

C'était une sacrée surprise : mercredi 30 novembre, les membres du conseil des Sages d'Échillais ont reçu un hôte de marque : Kofi Yamgnane. Alors jeune maire de la commune de 350 habitants de Saint-Coulitz (Finistère), il lança la création du premier conseil des Sages en 1989, deux ans avant de devenir secrétaire d'État aux Affaires sociales et à l'intégration dans les gouvernements d'Édith Cresson puis de Pierre Bérégovoy.

Plus de trois décennies plus tard, cette instance de réflexions et de propositions réunissant les aînés des communes a essaimé. Plus de 130 communes adhèrent à la Fédération des villes et conseils des Sages (FVCS), sans compter celles qui ne sont pas membres mais ont mis place cette instance (elles seraient sept à huit fois plus nombreuses), prémisses des outils de démocratie participative.

« Quand j'ai appris que Kofi séjournait à Port-des-Barques (lire par ailleurs), je lui ai demandé de venir à notre prochaine réunion plénière des Sages pour créer une surprise », glisse Michel Gaillot, ancien maire de la commune et président de FVCS en 2021.

## Origine

Prolix, Kofi Yamgnane rappelle volontiers la genèse du premier conseil des Sages. À peine élu maire, il est contacté par l'ambassadeur de France à Lomé (Togo) qui revient de son village natal de Bangéli situé à 450 kilomètres de la capitale. Alors que le diplomate a appris aux membres de sa famille que Kofi avait été élu maire - l'un des premiers de couleur de peau noire de France - ces derniers lui demandent de revenir au Togo. « J'étais le plus jeune de tous mes frères et pas un seul n'était chef », se rappelle-t-il. La famille lui demande de « rendre la chefferie, on ne veut



Michel Gaillot, référent du conseil des Sages d'Échillais, et Kofi Yamgnane. D. B.

pas entendre dire que tu as foutu le bordel (sic). Elle ne savait pas ce qu'étaient les élections », en sourit aujourd'hui Kofi Yamgnane.

Enfin, au bout de quinze jours, un compromis est trouvé : « Quand tu vas rentrer, tu vas demander à quelques vieux de venir auprès de toi pour t'éviter de faire des bêtises. » Et voilà pourquoi Kofi Yamgnane se rend au repas des aînés à son retour en France pour demander à neuf volontaires de former un conseil des Sages. La perplexité des premiers jours des anciens n'a pas duré : une semaine plus tard, neuf noms étaient posés sur son bureau.

Le mode de fonctionnement était invariable : quinze jours avant la réunion du conseil municipal, les Sages se retrouvaient pour éplucher l'ordre du jour. Si Kofi Yamgnane a tous les jours rappelé ce credo - les élus décident et le maire exécute - des conseillers municipaux de l'époque ont craint de perdre une partie de leur pouvoir et prérogatives. « Les élus se sont pourtant toujours conformés à l'avis des Sages », sourit aujourd'hui le Père fondateur, qui a vu

## DES ATTACHES À PORT-DES-BARQUES

Kofi Yamgnane séjourne régulièrement à Port-des-Barques où il possède des attaches familiales. Depuis plus d'une dizaine d'années, sa fille Amina Yamgnane, gynécologue obstétricienne, partage sa vie avec l'emblématique chef cuisinier Jacques Le Divellec, âgé de 90 ans. Originaire de L'île-aux-Moines, dans le Morbihan, son grand-père devint douanier à Port-des-Barques. Après

disparaître le conseil des Sages dans sa commune.

## Conseils

À Échillais, le conseil des Sages a été installé sous l'impulsion de Michel Gaillot, lorsqu'il fut élu maire en 2014. Il fonctionne « par lettres de mission », explique l'ancien premier magistrat. Parmi les réalisations menées, le circuit « Sur les pas de Pierre Loti », qui propose un cheminement sur 6 kilomètres du pont transbordeur à la Limoise. Les Sages planchent aujourd'hui sur un autre parcours du transbordeur aux fosses de la Gardette.

Aujourd'hui âgé de 77 ans et habitant Concarneau dans le

Finistère, Kofi Yamgnane va toujours installer des conseils des Sages « quand on me le demande », quelquefois même à l'étranger comme à Oslo. Il a en revanche refusé l'invitation en l'an 2000 du maire de Dakar : renseignements pris, l'assemblée n'était pas ouverte aux femmes.

À noter qu'il n'a jamais accompli plus de deux mandats électifs à la même fonction : maire, conseiller général et régional, député. « Si au bout de deux mandats, tu n'as pas réalisé ce que tu pensais faire, tu ne le feras pas. Place à l'alternance, il faut que des idées nouvelles arrivent ». Une sage réflexion ?

Finistère, Kofi Yamgnane va toujours installer des conseils des Sages « quand on me le demande », quelquefois même à l'étranger comme à Oslo. Il a en revanche refusé l'invitation en l'an 2000 du maire de Dakar : renseignements pris, l'assemblée n'était pas ouverte aux femmes.

À noter qu'il n'a jamais accompli plus de deux mandats électifs à la même fonction : maire, conseiller général et régional, député. « Si au bout de deux mandats, tu n'as pas réalisé ce que tu pensais faire, tu ne le feras pas. Place à l'alternance, il faut que des idées nouvelles arrivent ». Une sage réflexion ?

la méthode de calcul de réduction de consommation d'espaces NAF (naturels, agricoles et forestiers) sur le secteur de Béligon, appuyée par un support cartographique notamment sur la représentation des surfaces artificialisées ».

D. B.

Comment seront aménagés les étages ? ARCHIVES D. B.

## ÉCHOS

## Une Toile au cinéma

**CINÉMA** Rochefort sur toile organise une soirée ciné/rencontre jeudi 8 décembre, à 20 h 15, au cinéma Apollo 8. Après la projection de son film « Reprise en main », Gilles Perret sera présent en visioconférence pour échanger avec le public.

## Un Pass au Stereoparc

**MUSIQUE** Les organisateurs du Stereoparc mettent en place le Xmas Pass, à tarif réduit en édition limitée. Il donnera accès aux concerts du site de la Corderie royale pour vivre deux soirées les 21 et 22 juillet au tarif de 58 euros sur le Pass 2 jours et 38 euros le Pass 1 jour (hors frais de location et hors camping). La mise en vente s'étale sur tout le mois de décembre (dans la limite des places disponibles), directement sur la page billetterie du site Internet du festival : stereoparc.com/billetterie.



ARCHIVES ROMUALD AUGÉ

## L'accès à l'hôtel de ville modifié trois jours

**ANIMATIONS** Parmi les animations que la Ville propose au cours de ce mois de décembre, un spectacle pyrotechnique embrasera l'hôtel de ville les vendredis 9, 16 et 23 décembre. À ces trois dates, à 19 h 30, un feu d'artifice, spécialement conçu pour le centre-ville, sera tiré depuis la mairie. Afin de permettre l'installation de cette animation pyrotechnique, l'accès à l'hôtel de ville se fera exclusivement par la rue Thiers (et non par la rue Pierre-Loti - place Colbert) les 9, 16 et 23 décembre après-midi.

## Un chouette livre des Petites Allées

**LITTÉRATURE** À l'occasion du festival Rochefort Pacifique qui bat son plein, les éditions typographiques artisanales Les Petites Allées (situées 19, rue Audry-de-Puyravault) ont publié sur un beau papier vergé « L'île où je t'aime » (9 euros) de Brandy Nalani McDougall, qui vit, enseigne et écrit à Hawaï. Sa poésie d'une force redoutable a été traduite par Anne Magnan-Par.

## ROCHEFORT

# L'urbanisme au menu du prochain conseil municipal

Le projet de réhabilitation de la tour Saint-Charles sera présenté aux élus mercredi 7 décembre

Le prochain conseil municipal mercredi 7 décembre verra plusieurs dossiers consacrés à l'urbanisme. La réunion débutera par la présentation du projet de réhabilitation de la barre de l'ex-hôpital Saint-Charles par l'architecte Joël Nissou ainsi que des aménagements urbains aux abords par le cabinet d'Ici Là.

Une délibération concerne

l'approbation de la révision du PLU (plan local d'urbanisme). Rappelons que les secteurs de Béligon et des Chemins blancs ne sont pas concernés par la révision (la Ville attend la décision de la cour d'appel de Bordeaux sur la première version du PLU).

Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable « sous réserve qu'un addendum,

pour une meilleure visibilité, synthétise les argumentaires de régularisation enrichis par la procédure d'enquête publique et particulièrement sur les apports relatifs au développement économique conduit sous la compétence de la Caro ».

Autre prescription : il recommande à la Ville de « préciser avec la clarté nécessaire

